



AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

PJ47 - CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Delisle - Station de lavage ANTOINE OUEST

Adresse : ZA du Val Coric, 56380 Guer





RAPPORT	
Référence rapport	3400079320
Mission	Dossier d'Autorisation Environnementale Unique
Document	Capacités techniques et financières
Date	19 mars 2025
Version	Version de travail
Commentaire	-

CLIENT	
Nom	ANTOINE OUEST
Adresse	ROUTE DE PROVINS 77320 LA FERTE- GAUCHER
Interlocuteur	Kévin MELIN Responsable ICPE kevin.melin@delisle-sa.com 06 21 58 32 62

Sommaire

01• LE GROUPE DELISLE	5
02• LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DU PRJET OBJET DE LA DEMANDE	6
02.1 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DES PROJETS	6
02.2 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER PARTICULIER DU PROJET ONJET DE LA DEMANDE.....	6
03• CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU DEMANDEUR	7
03.1 CAPACITES TECHNIQUES.....	7
03.1.1 <i>Compétences et expérience du demandeur</i>	7
03.1.2 <i>Mise en œuvre des compétences du demandeur</i>	9
03.2 CAPACITES FINANCIERES	10
03.2.1 <i>Capacités financières du demandeur pour édifier et mettre en exploitation l'entrepôt.....</i>	10
03.2.2 <i>Capacités financières du demandeur pour assurer l'exploitation et l'éventuelle cessation d'activité du site</i>	10
03.3 GARANTIES FINANCIERES.....	11



Demandeur

Raison socialeDELISLE
Forme juridiqueSAS
Capital social10 000 000 €
Siège Social DELISLE SAS LA FERTE GAUCHER
N° SIRET 428 890 784 00054
SignataireKévin MELIN
QualitéResponsable ICPE
Téléphone+33 (0)6 21 58 32 62
Mail kevin.melin@delisle-sa.com

Le demandeur du présent dossier est la société DELISLE SAS (ci-après « DELISLE SAS »).



01• LE GROUPE DELISLE

La société DELISLE est spécialisée dans les services de transport et d'entreposage de marchandises depuis plus de 30 ans.

La société Delisle compte aujourd'hui 1 800 employés sur 25 sites pour un chiffre d'affaires avoisinant les 32 000 000 d'euros.

La société DELISLE emploie du personnel qualifié. Celui-ci dispose des certificats et qualifications requises. En outre, à l'embauche chaque personne reçoit une formation à l'exécution de sa tâche ainsi qu'aux règles applicables en matière d'environnement notamment concernant le tri des déchets, les mesures de limitation des impacts et la conduite à tenir en cas d'accident.

La station de lavage nécessite l'embauche de 3 personnes, au poste suivant :

- Responsable de site ;
- Assistant administratif ;
- Laveurs.

Ainsi, la société justifie de ses capacités techniques à exploiter une station de lavage, dans le respect des intérêts visés à l'article R 511-1 du code de l'environnement. Le tableau ci-dessous présente les deux derniers résultats financiers de la société.

02• LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DU PRJET OBJET DE LA DEMANDE

02.1 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DES PROJETS

DELISLE SAS développe et exploite ses propres sites, DELISLE SAS est donc le seul interlocuteur de l'administration responsable du respect des prescriptions applicables en vertu de la police des installations classées.

02.2 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER PARTICULIER DU PROJET ONJET DE LA DEMANDE

Le projet objet de la demande ne déroge pas au montage juridique et financier expliqué ci-dessous.

03• CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU DEMANDEUR

La présente description des capacités techniques et financières du demandeur vise à exposer, en application des articles L. 512-7-3 et R. 512-46-4, 7° du code de l'environnement, les capacités techniques et financières que DELISLE SAS **entend mettre en œuvre**, à même de lui permettre d'assurer la construction et la mise en service, l'exploitation et la pérennité du respect des prescriptions applicables (y compris pour le cas d'un entrepôt loué par un tiers), la cessation éventuelle de l'exploitation et la remise en état du site dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

03.1 CAPACITES TECHNIQUES

03.1.1 COMPETENCES ET EXPERIENCE DU DEMANDEUR

DELISLE SAS met en œuvre les compétences de l'équipe développement, laquelle est intégralement composée de spécialistes chevronnés du domaine du lavage de citernes :

- Vincent DELISLE, Directeur des stations de lavage Groupe :
 - 6 années d'expériences
- Kévin MELIN, Gestionnaire ICPE :
 - 5 années d'expérience

Par ailleurs, en complément des expertises internes propre à DELISLE SAS intégrant les connaissances techniques nécessaires au Lavage (lesquelles résident non seulement dans l'équipe managériale, mais aussi chez les responsables de station, les laveurs, les techniciens de maintenance, etc.), DELISLE SAS s'appuie également sur un réseau de partenaires et de bureaux d'études techniques et environnementaux reconnus pour leurs compétences dans leurs domaines respectifs et dans le lavage industriel de citernes.

Ainsi, dans le cadre du projet objet de la présente demande, des bureaux d'études et des spécialistes ont assisté DELISLE SAS dans l'élaboration du projet et, concrètement, dans la constitution du dossier de demande (Qualiconsult pour l'analyse des risques, l'étude danger et l'étude d'impact /incidence).

A l'appui de cette expertise technique reconnue, DELISLE SAS a développé, depuis 40 ans plusieurs sites.

Voici plusieurs exemples de projets développés par DELISLE SAS sur le territoire national :

- Entreposage de 3700 m² à Lillebonne (76) ;
Bâtiment soumis au régime :
 - de l'Enregistrement pour la rubrique 1510.

- Station de lavage à Lillebonne (76) ;
Bâtiment soumis au régime :
 - de l'Autorisation pour la rubrique 2795.

- Station de lavage à Fagnières (51) ;
Bâtiment soumis au régime :
 - de l'Autorisation pour la rubrique 2795.

03.1.2 MISE EN ŒUVRE DES COMPETENCES DU DEMANDEUR

En tant que destinataire de l'arrêté d'autorisation et exploitant, DELISLE SAS – qui sera l'unique interlocuteur vis-à-vis de l'administration et sera tenue de respecter et de faire respecter par les occupants les prescriptions de l'arrêté préfectoral obtenu – mettra en place les formations, audits et exercices adéquats avec le(s) locataire(s), en lien avec le propriétaire du site.

Précisément, afin de s'assurer de la conformité du site vis-à-vis de la réglementation (et notamment des prescriptions issues des arrêtés ministériels), DELISLE SAS s'engage notamment :

- à respecter et à faire respecter par DELISLE SAS l'arrêté préfectoral délivré et l'ensemble des prescriptions générales applicables ;
- à mettre en place et à faire réaliser, les contrôles réglementaires, et à mettre en œuvre les actions de suivis nécessaires le cas échéant.
- En outre, DELISLE SAS fera, en toute hypothèse, procéder à une vérification annuelle des quantités de marchandises stockées pour chaque rubrique de classement par le biais de cabinets spécialisés en la matière.
- Dans le cadre de la remise en état du site lors de la cessation définitive d'activité, DELISLE SAS dispose des compétences techniques de son équipe managériale et de ses équipes, mais aussi de l'assistance externe de partenaires spécialisés tels que des bureaux d'études en sites et sols pollués par exemple.
- Il résulte des éléments qui précèdent que DELISLE SAS dispose **en propre** des compétences techniques nécessaires à la mise en place et à l'exploitation du site objet du présent dossier dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.
- Ces compétences techniques ont, du reste, largement pu être éprouvées dans le cadre des nombreuses opérations comparables (autres sites DELISLE avec la même activité) menées par DELISLE SAS sur l'ensemble du territoire national et rappelées ci-dessus.

03.2 CAPACITES FINANCIERES

03.2.1 CAPACITES FINANCIERES DU DEMANDEUR POUR EDIFIER ET METTRE EN EXPLOITATION L'ENTREPOT

DELISLE SAS dispose et met en œuvre des capacités financières solides qui lui ont permis d'assurer la construction et la mise en service du site dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

En effet, les résultats financiers de DELISLE SAS sur les 3 derniers exercices sont présentés dans le tableau suivant :

Année	Chiffres d'affaires	Résultat net
2019	11 642 174 €	782 326 €
2020	12 125 659 €	1 574 023 €
2021	13 113 823 €	-3 348 499 €
2022	30 643 489 €	7 404 424 €
2023	32 243 969 €	2 997 856 €

Le résultat net négatif en 2021 s'explique du fait du rachat de groupe ANTOINE par la société DELISLE.

Ces capacités financières sont d'autant plus confortables que les capacités financières que DELISLE SAS met en œuvre pour la conduite de son projet sont intégralement constituées de fonds propres.

03.2.2 CAPACITES FINANCIERES DU DEMANDEUR POUR ASSURER L'EXPLOITATION ET L'EVENUELLE CESSATION D'ACTIVITE DU SITE

DELISLE SAS dispose et met en œuvre des capacités financières solides qui lui permettent d'assurer l'exploitation et la pérennité du respect des prescriptions applicables, la cessation éventuelle de l'exploitation et la remise en état du site dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

En effet, DELISLE SAS dispose, notamment sur la base du retour d'expérience, le budget nécessaire au respect des obligations pesant sur l'exploitant d'un site de cette superficie et soumis à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Un tel budget permet notamment d'assumer les charges relatives aux contrôles périodiques et réglementaires, à la maintenance et à l'entretien du site (il s'agit, concrètement, des contrôles, de l'entretien et de la maintenance des exutoires de fumée, des portes coupe-feu, du sprinkler, des issues de secours, de l'installation de protection contre la foudre, de la toiture, du système de télésurveillance, etc.).

Du reste, le budget dont dispose DELISLE SAS permet également de faire face à l'évacuation des produits stockés, à la mise en sécurité du site et à la remise en état du site ayant accueilli ledit entrepôt en cas de cessation définitive d'activité.

Au bénéfice de ces éléments et au regard notamment du résultat net de la société sur les trois derniers exercices, DELISLE SAS dispose des capacités financières lui permettant de faire face aux obligations réglementaires qui pèsent sur elle pour assurer l'exploitation et l'éventuelle cessation d'activité du site en application de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

03.3 GARANTIES FINANCIERES

Le [décret n° 2024-742 du 6 juillet 2024 portant diverses dispositions d'application de la loi industrie verte](#) et de simplification en matière d'environnement a été adopté. Ce décret modifie la partie réglementaire du code de l'environnement. La loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte a introduit plusieurs dispositions visant à **accélérer et simplifier les procédures administratives** applicables aux entreprises dans le domaine de l'environnement. Le décret vise principalement à prévoir les dispositions réglementaires nécessaires à son application. Ainsi, les garanties financières visées à l'alinéa 5° de l'article R.516-1 du code de l'environnement sont supprimées.